

En Direct

avec les
**Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains
Front de gauche de Seine-Maritime**

4 février 2016

Les élus du groupe au Département :

- **Hubert WULFRANC**, *Conseiller départemental du canton de Saint Etienne du Rouvray, Maire de Saint Etienne du Rouvray, Président du groupe*
- **Séverine BOTTE**, *Conseillère départementale du canton de Saint Etienne du Rouvray*
- **Sophie HERVÉ**, *Conseillère départementale du canton du Havre 3*
- **Jean Paul LECOQ**, *Conseiller départemental du canton du Havre 3, Maire de Gonfreville l'Orcher*

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 2 FEVRIER 2016

VERSION DE SYNTHESE

Jeu du chat et de la souris entre la Droite et le PS lors de la session plénière du Conseil départemental du 2 février consacrée notamment au budget. Simple « jeu de rôle » dénoncé par le Groupe Communiste et Républicain, Front de Gauche, qui a appelé à une « rupture » avec des politiques économiques et sociales similaires qui conduisent dans le mur... celui se trouvant au fond de l'impasse de l'austérité !

Une séance au cours de laquelle les élus du groupe ont occupé le terrain sur le mode « On lâche rien ! » à travers notamment une douzaine d'interventions argumentées sur les différents sujets à l'ordre du jour :

- *pour la consolidation du secteur public de l'aide à domicile ;*
- *pour le respect de la décision du juge judiciaire en matière d'allocations et de contributions familiales pour les enfants placés ;*
- *pour que l'aménagement des véloroutes ne s'accompagne pas de destruction de voies ferrées délaissées par la SNCF ;*
- *pour que les entreprises percevant des financements publics soient contraintes de devenir mécènes ou partenaires des collectivités locales ;*
- *pour que le développement du numérique s'accélère et soit garanti ou encore pour que le schéma de développement touristique intègre un volet dédié au tourisme social, industriel et portuaire...*

Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions des élus communistes et républicains, Front de Gauche, au Département sur leur blog :

« departement.elus76.com »

Débat de politique départementale **(extraits des interventions d'Hubert Wulfranc)**

A propos du plan de lutte contre le chômage annoncé récemment par le Président de la République :

- « ...en effet le chômage rassemble aujourd'hui, il rassemble pour l'aggraver ! »
- « La Droite se plaint finalement que le gouvernement n'avance pas suffisamment vite sur ses propres propositions »
- « Lutter contre le chômage, ce n'est pas faciliter les licenciements ou accorder des cadeaux au patronat dans l'espoir d'hypothétique embauches. C'est d'abord défendre l'économie française sur tous les fronts par une intervention forte de l'Etat : pour construire une politique portuaire et maritime, pour un développement du transport ferroviaire, pour une politique agricole basée sur la proximité, pour une politique de réindustrialisation, une politique du raffinage, une politique de relocalisation ».
- « Déplorer ou dénoncer ne suffit pas. Il faut agir et aller chercher l'argent là où il se trouve, par exemple en ouvrant le chantier d'une véritable réforme de la fiscalité qui mettrait davantage à contribution les produits financiers et les bénéfiques, ou autres plus-values, qui s'exonèrent très largement aujourd'hui de la solidarité nationale via de savants montages financiers et fiscaux tolérés par nos lois nationales ».

A propos de l'accélération de l'austérité en Seine-Maritime :

- « Le cauchemar a déjà commencé !! »

A propos des nouveaux critères annoncés pour le calcul des subventions du Département, appelés « Modulation » :

- « La modulation : c'est doux comme une mélodie, le réveil sera pourtant brutal pour certaines associations et communes ! Car elle consiste à tenir compte des ratios comptables des collectivités locales plutôt que de la richesse de ses habitants ».
- « Les subventions départementales serviront en priorité les territoires dont les populations sont les plus favorisées. Une belle mesure de Droite ! Ce n'est pas une mesure de justice mais une mesure d'iniquité ».

A propos du libéralisme :

- « Les pensionnés du pouvoir, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier qui s'y verraient bien y retourner demain, font diversion pour masquer leurs propres compromissions, bien qu'ils partagent globalement la même feuille de route libérale ».

A propos de la posture de la Droite et du Gouvernement :

- « Or loin de ses coups de menton, et des propos guerriers contre l'austérité imposée par le Gouvernement, c'est un repli austéritaire assumé qu'organise la droite et ce, en totale osmose avec la politique gouvernementale des Valls, Macron, Sapin et Lebranchu ».
- « Il en va également de la course à l'échalote de l'austérité entre le Gouvernement socialiste qui entend tenir coûte que coûte son objectif de réduction du budget de l'Etat à hauteur de 50 milliards d'euros, et les ténors de la droite trop heureux de surenchérir à hauteur de 100 milliards d'euros pour riposter aux incursions du Gouvernement qui braconne sur ses thèmes politiques ».
- « J'invite nos contradicteurs à plus de clarté. J'aimerais entendre : oui au nom de la liberté nous assumons le choix de laisser les chefs d'entreprise faire ce qu'ils veulent... oui entre Macron et nous il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de cigarette ! ».

Modernisation et professionnalisation des services d'aide à domicile *(extraits de l'intervention de Sophie Hervé)*

- *« Outre la question centrale des moyens financiers, nous sommes attachés à la qualité du service rendu aux personnes âgées ou handicapées résidant à domicile et pour lesquelles une aide au maintien est nécessaire ».*
- *« Nous sommes particulièrement sensibles au devenir des associations du secteur du maintien à domicile qui relèvent d'une convention collective garantissant un niveau de qualification et de formation continue des intervenants ».*
- *« Se pose la question de l'unification par le haut, des différentes conventions collectives des agents des services d'aide et d'accompagnement à domicile afin de s'assurer d'une professionnalisation continue des intervenants. En effet, les salariés du secteur marchand qui interviennent auprès des personnes âgées ne sont pas encore soumis aux mêmes exigences de qualification et de formation continue que les intervenants relevant du secteur associatif ou du statut de la fonction publique »*
- *« Des exigences moindres qui ne sont pas sans générer des distorsions de concurrence entre les acteurs marchands et non marchands qui interviennent sur ce champ ».*
- *« Le maintien à domicile relève, par essence, d'une mission de service public. Aussi, il convient donc au Département de s'assurer de la qualité du service rendu et de son accessibilité financière pour les personnes en perte d'autonomie ».*

Modification des Aides Financières Individuelles et des Aides Financières Educatives *(extrait de l'intervention de Sophie Hervé)*

- *« Rechercher la simplification est une bonne chose tout comme la nécessité d'évaluer et d'adapter nos réponses en fonction de l'évolution des besoins et des contextes. Mais de la simplification au simplisme il n'y a qu'un pas surtout quand elle s'appuie sur aussi peu d'éléments ».*

Allocations Familiales et Contributions Familiales pour les enfants placés : modification du dispositif *(extraits de l'intervention de Sophie Hervé)*

- *« Il n'est pas question pour nous d'exonérer qui que ce soit de ses devoirs, alors que dans le même temps nous défendons les droits fondamentaux de chacun. En revanche il n'est pas question non plus de rajouter de la misère à la misère, des difficultés aux difficultés, de la complexité à la complexité, surtout pour des parents qui sont souvent aux prises avec les coups implacables de la vie ».*
- *« Les enfants placés sont des victimes, cependant tous leurs parents ne sont pas pour autant des bourreaux, ils sont aussi, pour beaucoup des victimes pour lesquels l'absence au quotidien de leur enfant constitue une souffrance ».*
- *Concernant la contribution financière des parents d'enfants placés : « le niveau de cette contribution, mise en perspective avec les réelles facultés, contributives notamment, est du ressort du juge, pas de l'administration ».*
- *« Nous vivons une époque où le pouvoir administratif tend à s'exonérer du concours et du recours au Judiciaire. C'est une pente savonneuse et dangereuse ».*
- *« Toute mesure judiciaire de placement à vocation à faciliter le retour de l'enfant à son domicile »*

- *« Considérer que si le juge estime nécessaire de maintenir le versement des allocations familiales aux parents il convient alors d'aller se faire payer en imposant une contribution familiale aux parents est tout simplement inadmissible. C'est un détournement, un refus d'accepter la décision du juge et ses motivations : Le juge vous autorise à garder les allocations familiales, à que cela ne tienne vous paierez tout de même... Bien triste posture pour un service public qui plus est construit en faveur des solidarités, des familles et des enfants ».*
- *« Avec cette logique, à quand le financement ou le co-financement par les parents des mesures éducatives prises dans l'intérêt de l'enfant ? ».*

Pour une évolution de la politique sportive

(extraits de l'intervention de Sophie Hervé)

- *« En matière sportive, il est pratique courante de vouloir, lorsque l'on prend la balle au bond avec une majorité nouvelle, modifier les règles du jeu existantes pour poser d'entrée son empreinte ».*
- *« Le 276 ça roule ! » restera dans nos mémoires avant qu'il ne finisse dans le décor après votre arrivée et ce malgré son utilité ».*
- *« Nous préférons pour notre part une évolution naturelle des dispositifs, basée sur une analyse fouillée et objective de l'existant et couplée à un état des lieux pertinent, mettant en lumière les besoins réels à satisfaire ».*

(extrait de l'intervention d'Hubert Wulfranc)

- *« Il y a visiblement improvisation ou précipitation. Acceptez donc un faux départ et différez la délibération pour obtenir un consensus ».*

Poursuite de l'aménagement de la vélo-route du Lin **(extraits de l'intervention de Sophie Hervé)**

- *« Intervention de notre groupe pour saluer la poursuite de l'aménagement des véloroutes sur notre Département dans le cadre du Plan départemental adopté en 2005, avec cette section entre St Vaast Dieppedalle et Fécamp de l'itinéraire de 72 km reliant les portes de Dieppe et la cité des Terre-Neuvas ».*
- *« Un bémol cependant, ce type d'aménagement a tendance à se réaliser sur des emprises foncières ferroviaires, certes délaissées mais dont la reconversion acte définitivement la fin de voies ferrées ».*
- *« En matière de transport et en ces temps où tout le monde semble désormais sensible à la lutte contre le réchauffement climatique, il conviendrait d'insister sur la nécessité d'encourager le trafic ferroviaire. Or, la SNCF et l'Etat libéral semblent plus soucieux de rechercher le profit en misant sur les lignes juteuses, comme les liaisons internationales ou les grandes lignes nationales, plutôt que de porter un maillage intelligent et bénéfique par le fer, tant pour les passagers que pour les marchandises ».*
- *« Ils détricotent ainsi progressivement en fermant des gares et en supprimant des rails, ce qui faisait la force de l'aménagement du territoire préférant investir dans le transport par autocars et les filiales de transports routier par nature pollueur ».*
- *« Lorsque l'on constate la difficulté à obtenir la réouverture d'une ligne évidente, nous avons intérêt à ne pas accompagner la politique de suppression de voies ferrées et de reconversion de gares. Sinon, la question de réouverture de ligne ne se posera même plus ».*

Rapport d'étape sur le développement du numérique en Seine-Maritime **(extraits de l'intervention de Sophie Hervé)**

- *« Encore un domaine où l'Etat a été défaillant, par son manque d'implication, son manque de vision. Encore un domaine où les réponses arrivent par l'intermédiaire des collectivités locales ».*
- *« L'accès au numérique est un facteur essentiel pour un nombre croissant de seinomarins. Tout se fait par internet et celui qui en est privé se retrouve isolé, voire marginalisé, en tout cas défavorisé par rapport au plus grand nombre qui possède cet accès, en milieu urbain généralement ».*
- *« Les opérateurs se concentrent sur les zones denses, potentiellement juteuses ».*
- *« L'action publique doit contribuer à supprimer les zones blanches et à faire progresser les débits, partout ».*
- *« A chaque fois que c'est techniquement faisable, notre collectivité doit répondre présente pour contribuer à la bonne couverture du numérique sur tout notre Département. Nous devons accélérer le déploiement du numérique avec un débit suffisant dans tous nos collèges. Cette politique publique en faveur du numérique ne peut pas être freinée par des considérations comptables, les enjeux étant beaucoup trop importants ».*

Projet de développement touristique de la Seine-Maritime 2016-2021 **(extraits de l'intervention de Sophie Hervé)**

- *« A l'heure de l'unification normande, il serait intéressant que les nouvelles stratégies de développement touristique s'établissent à l'échelle régionale à partir des atouts très complémentaires de chacun des 5 départements ».*
- *« Les atouts spécifiques de nos pôles touristiques, je pense notamment à ceux de la rive droite de la Seine, du futur Pôle métropolitain de l'Estuaire ou de la côte d'Albâtre étant communs avec les départements ou régions limitrophes. Par souci de cohérence, par souci d'efficacité, et puis, comme vous l'affectionnez tout particulièrement, cela donnerait naissance à des économies d'échelles ! ».*
- *« Il est important d'intégrer dans l'offre touristique, la valorisation de nos savoir-faire et de notre patrimoine industriel et maritime. Le tourisme industriel, le tourisme maritime, le tourisme social, comme le tourisme scientifique ne sont pas à négliger. Ils font aussi partis des atouts, de l'attractivité mais aussi de l'ADN de notre Département en matière touristique ».*
- *« Encore un plan public d'interventions et d'actions dans le domaine économique, en période de mode libérale, nous savourons notre plaisir ! ».*

Développement d'une politique départementale de mécénat et de partenariat **(extraits de l'intervention d'Hubert Wulfranc)**

- *« Comme de nombreuses communes s'y sont engagées, cette recherche constitue un levier pour co-financer des opérations publiques valorisantes. Surtout en ces temps de rationnement des financements publics appelés, en raison de la doctrine dominante au sommet de l'Etat, à financer en masse les bonnes œuvres patronales plutôt que de répondre aux besoins de la Nation et de ses collectivités ».*
- *« Donc, que des financements privés viennent ensuite financer des opérations publiques par du mécénat ou des partenariats, ce n'est que justice ! Cela devrait même être un devoir pour tous les groupes du CAC40 sponsorisés par l'Etat ».*
- *« Nous restons réservés sur la nécessité de recourir à un cabinet spécialisé. Cabinet privé qui, à moins lui-même d'accepter de devenir le premier mécène départemental, va, au passage, prendre sa petite commission sur l'argent public ou sur la collecte de fonds ».*

Maintien provisoire des dispositifs d'aide aux entreprises (extrait de l'intervention d'Hubert Wulfranc)

- « La seule urgence qui vaille en matière économique, ce n'est pas d'attendre un énième programme d'aides publiques aux entreprises, c'est de décrocher le téléphone et de peser de tout son poids pour mettre en échec les plans de casse industrielle et de licenciements actuellement engagés !! ».

Budget départemental 2016 (extraits de l'intervention d'Hubert Wulfranc)

- « Vous avez engagé le Département dans une politique de surenchère en faveur du désendettement. C'est votre marque de fabrique, il ne s'agit pas d'une erreur, mais d'une faute. Assainissement des comptes publics selon vous, casse du secteur public selon nous. Car cette logique libérale appliquée à l'échelle territoriale conduit tout simplement à une réduction du niveau d'intervention publique du Département au détriment des seinomains, des communes et de l'activité économique ».
- « Non seulement vous vous privez ainsi de marges de manœuvre mais pire encore, vous êtes obligés de supprimer des dispositifs et réduire des financements. Résultat : budget centriste, budget triste ! Votre budget permet en effet, comme l'a souligné votre vice-président en charge des infrastructures, « aux routiers de rouler » et j'ajouterais : aux libéraux de se libérer. Bien entendu vous assurez également les dépenses sociales obligatoires, c'est la loi. Mais un point c'est tout ».
- « Ce n'est certes pas nouveau, depuis 2011 et le changement du rapport de force au sein de la précédente majorité à l'époque, ce tournant de l'austérité a été amorcé ici par vos prédécesseurs. Cela nous a valu quelques débats âpres dans les rangs de l'ancienne majorité et nous étions là tout pour peser comme nous l'avons fait dans plusieurs domaines : le maintien du CRED, l'aide à domicile, la prévention spécialisée... Aujourd'hui, vous prenez la main, sans contre-pouvoir, la droite étant unie et rassemblée pour amplifier cette austérité. Ca va faire mal ! ».
- « Premiers signes de retraits, dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, dans le domaine de l'équité des subventions aux communes. Signes de retrait également dans les politiques de soutien aux centres de loisirs, au BAFA, suppression des bourses scolaires, baisse de l'enveloppe départementale consacrée aux équipements communaux, notamment scolaires, aux aires d'accueil des gens du voyage, diminution de la dotation au service d'incendie et de secours, réduction du nombre de bénéficiaires du Pass'Culture... ».
- « Ce budget 2016 manque sérieusement de souffle pour la Seine Maritime. Nous voterons donc contre parce qu'il n'est pas à la hauteur des besoins et de l'ambition que nous devons porter ».

Prochaine Séance : le lundi 20 juin 2016

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus communistes et Républicains :
sur le site de l'ADEC 76
www.elus76.com
sur le blog des conseillers départementaux communistes et républicains / front de gauche
<http://departement.elus76.com>

Ou
demandez les au groupe communiste du Conseil Départemental

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr
ou au 02.35.62.99.80

Pour ne plus recevoir, désinscrivez vous auprès de :
sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour contacter le Groupe Communiste et républicain, Front de Gauche :

☎ 02.35.62.99.80

💻 hubert.wulfranc@seinemaritime.fr